



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Île qui s'est tenue, en présentiel, à 18h00 le mardi 9 mai 2023.

Étaient présents :

Mme Alexandra Angers	Parent
Mme Fatou Ba	Parent
Mme Deguene Diop	Parent
M. Mohamed Yaguine Dramé	Parent
M. Pascal Imbeault	Représentant de la communauté
Mlle Mia Lapointe	Élève
M. Jean-Philippe Lavoie Morin	Enseignant
M. Michel Letang	Directeur
Mme Geneviève Lessard	Enseignante
Mme Anne-Marie Mathieu	Enseignante
Mme Andrea Podruski	Parent comité EHDAA
Mme Lise Poulin	Personnel de soutien
Mme Valérie Poulin	Parent
Mme Nathalie Tremblay	Parent
M. Frédéric Vairel	Parent

Invités :

Mme Christine Reid	Gestionnaire administratif
--------------------	----------------------------

Était absent :

Mme Marilyn Goulet	Personnel professionnel
M. Jocelyn Blondin	Représentant de la communauté
Mme Julie Parent	Enseignante
Mlle Mahado Djama Farah	Élève

1. Préliminaires

1.1 Présences et ouverture de la séance

Mme Valérie Poulin souhaite la bienvenue à tous les membres.

1.2 Vérification du Quorum

Il y a quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption

Il est proposé par M. Vairel et appuyé par Mme Lise Poulin d'adopter l'ordre du jour du 9 mai 2023.

Adoption CÉ 22-23-36

1.4 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

2. Message des représentants et des représentantes

2.1 Mot des élèves

Mlle Lapointe informe les membres du CÉ que les élèves finissants ont effectué leur voyage à New York. Ce fut un beau voyage. Il y a quelques semaines, il y a eu le gala des plus, un rassemblement des élèves de la cinquième secondaire et de quelques enseignants. De plus, plusieurs élèves sont soulagés puisque l'examen de français d'écriture est terminé. Maintenant, les élèves commencent la préparation du bal des finissants qui aura lieu le 17 juin, au Hilton du lac Leamy.

2.2 Mot du membre de la communauté

Aucun.

2.3 Mot du représentant au comité de parents

Plusieurs points de discussions ont été abordés lors de la dernière réunion. D'abord, les parents ont eu une réflexion quant au rapport d'incident puisqu'ils s'inquiètent de la lenteur du processus. Par ailleurs, les parents ont apporté comme idée de créer un courriel générique qui permettrait à tous les parents de communiquer efficacement. Ensuite, il y a eu la présentation des dates de rencontres pour l'année scolaire 2023-2024. Finalement, les parents ont discuté des noix. Présentement, les noix sont interdites au primaire. Ceci crée une fausse sécurité pour les jeunes allergiques. Si les noix étaient permises, l'environnement serait plus à risque, mais les jeunes développeraient la responsabilisation. Il faut se rappeler qu'un milieu sans noix n'est pas toujours un milieu sans noix.

2.4 Mot de la représentante au comité EHDAA

Mme Podruski mentionne aux membres du CÉ que le comité souhaite que les élèves EHDAA vivent davantage une transition vers une vie active. Serait-il possible d'effectuer un jumelage avec des élèves pour les aider ? Si un élève EHDAA prenait l'autobus, il arriverait à l'école 20 minutes plus tôt et il serait sans surveillance. Le jumelage permettrait d'assurer une surveillance et de développer l'autonomie chez l'élève EHDAA. M. Letang propose aux parents de réviser le plan d'intervention de leurs enfants en collaboration avec la direction adjointe des besoins de leurs enfants.

3. Message de la présidente

3.1 Mot de la présidente

Mme Valérie Poulin informe les membres du CÉ qu'elle a assisté à une réunion fort intéressante Parlons Éducation. Il s'agit d'un regroupement de parents, d'enseignants et d'anciennes directions qui discutent ensemble. Elle invite les membres à visiter le site du forum :

Parlons éducation : <https://www.parlonseducation.ca/a-propos/>.

Dans un autre ordre d'idées, Mme Valérie Poulin mentionne aux membres du CÉ qu'elle sera absente lors de la prochaine rencontre. M. Vairel, le vice-président, prendra la relève pour la dernière rencontre de l'année.

Enfin, Mme Valérie Poulin informe les membres du CÉ que M. Letang a rencontré la direction générale du CSSPO afin de les aviser qu'il prendra sa retraite le 22 décembre 2023. Le CSSPO ouvrira le poste au mois de septembre et lorsque le choix sera effectué, cette nouvelle personne transitionnera avec M. Letang jusqu'à son départ. La nouvelle direction apprendra à connaître les parents, les élèves et les enseignants tout en s'acclimatant au milieu. Puisqu'une nouvelle direction doit être choisie, nous, les membres du CÉ, devons déterminer les critères de sélection. Mme Valérie Poulin demande aux membres du CÉ de lui envoyer par courriel leurs critères de sélection.

3.2 Budget du CÉ

Information

M. Letang informe les membres du CÉ qu'une somme de 250\$ a été allouée au projet de Yasmine Bernier-Normand, soit le défi de courir pendant 24 heures afin d'amasser des fonds pour la fondation des maladies du cœur et de l'AVC. Ainsi, maintenant, il reste une somme de 500\$.

4. Mot du directeur

4.1 Mot du directeur

M. Letang félicite toutes les personnes qui ont participé au défi de course de 24 heures. Une mention toute particulière à l'enseignant Michel Beaulieu, à l'élève Yasmine Bernier-Normand et à l'équipe de sécurité.

Samedi dernier avait lieu la première vente de garage à l'école secondaire de l'Île. Ce fut un vif succès!

Le 23 mai prochain, M. Letang participera au gala du RSEQ à l'école secondaire Nicolas-Gatineau puisqu'une élève de la cinquième secondaire est lauréate au niveau régional. Le Gala provincial aura lieu en juin à Québec.

Le 25 mai, à l'école secondaire du Versant, le gala des plumes de l'Outaouais aura lieu. M. Letang y participera également.

Le 6 juin aura lieu le gala sportif et culturel à 16h30 à l'agora de l'école.

Le 7 juin aura lieu le gala du mérite scolaire à 18h30 à l'agora de l'école.

M. Letang informe les membres du CÉ que les élèves de la 2^e, de la 4^e et de la 5^e secondaire termineront les cours le 9 juin. Les élèves de la 1^{re} et de la 3^e secondaire termineront les cours le 16 juin. Les élèves des classes d'adaptation scolaire, des classes spécialisées et des classes d'accueil termineront les cours le 22 juin.

5. Procès-verbal

5.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2022 Adoption

Il est proposé par Mme Mathieu et appuyé par M. Dramé d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 avril 2023.

Adoption CÉ 22-23-37

5.2 Suivi du procès-verbal

M. Letang informe les membres du CÉ que Mme Baya Belkadi revient à titre de secrétaire au secteur 2.

6. Dossiers

6.1 Planification budgétaire 2023-2024

Adoption

Mme Reid présente le document « Planification budgétaire 2023-2024 » aux membres du CÉ.

Il est proposé par Mme Tremblay et appuyé par Mme Diop d'adopter la planification budgétaire 2023-2024.

Adoption CÉ 22-23-38

6.2 Frais scolaires 2023-2024

Approbation

Mme Reid présente le document « Frais scolaires 2023-2024 » aux membres du CÉ. Il est à noter que l'an prochain, un montant de 30\$ par élève sera exigé afin d'assurer la surveillance lors du dîner. Ce montant permet d'assurer la présence des agents de sécurité. De plus, le coût de tous les cahiers d'exercices a augmenté.

Il est proposé par M. Dramé et appuyé par M. Vairel d'approuver les frais scolaires 2023-2024.

Approbation CÉ 22-23-39

7. Correspondance

Les membres du CÉ ont reçu une lettre de Yasmine Bernier-Normand. Elle remercie les membres du don de 250\$. Elle se sent choyée d'avoir été encouragée par le conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Île.

8. Autres questions

Mme Diop et d'autres parents s'inquiètent lorsque les élèves traversent la rue Saint-Rédempteur. Malgré le fait que les élèves respectent de traverser lorsque symbole piéton est allumé, les automobilistes tournent. M. Letang demande aux parents de communiquer avec le poste de police de la ville de Gatineau et de communiquer avec le conseiller municipal Steve Moran afin que la ville puisse améliorer le signallement d'une zone scolaire. Présentement, la vitesse est de 50 km/h, mais elle devrait être à 30 km/h.

Les parents demandent à M. Letang s'il y a une augmentation au niveau des batailles à l'école. Selon les dires des élèves, il y aurait beaucoup de batailles à l'heure du dîner et lors des pauses. M. Letang informe les parents qu'il n'y a pas d'augmentation et qu'il y a beaucoup de sécurité dans l'école. Cette année, à l'heure du dîner, il y a quatre gardiens de sécurité. M. Letang demande aux parents de mentionner à leurs enfants que s'ils sont témoins d'une bataille, il est important d'aller voir le TES ou de le mentionner à un adulte.

8. Levée de l'assemblée

Adoption

M. Letang mentionne aux membres du CÉ que la prochaine rencontre débutera à 17h00 et un goûter sera offert après la rencontre.

Il est proposé par M. Dramé et appuyé par M. Vairel de procéder à la levée de l'assemblée à 7 h 40.

Adoption CÉ 22-23-40